

COMPTE-RENDU DE LA REUNION (PAR TELECONFERENCE) DU BUREAU DIRECTEUR DU 26 FEVRIER 2019

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents par téléconférence (6)

Michel EDIAR (Président),
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Valérie BERGER-CAPBERN,
Thierry VERMEERSCH

Membre absent (1)

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe)

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 19h00 et informe le Bureau directeur d'un nombre de licenciés à ce jour de 7461, ce qui représente + 21 licenciés par rapport au 28 février de l'an dernier.
Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 25/01/2018 est adopté à l'unanimité.

2. Activités du Président :

- 30/01/2019 : Rendez-vous avec la Fédération Nationale de Chasse à Issy-les-Moulineaux (92)
- 09/02/2019 : Représentation FFCO à l'AG de la Ligue Ile de France à Athis Mons (91)
- 12/02/2019 : Réunion du Ethic Panel de l'IOF (par téléconférence)
- 16/02/2019 : Représentation FFCO à l'AG de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes à Saint Etienne (42)
- 22/02/2019 : Assemblée Générale extraordinaire du COMOF à Bullas (Espagne)
- 22 au 24/02/2019 : Représentation FFCO sur le MCO 2019 (Championnat Méditerranéen de CO) à Bullas (Espagne)
- 26/02/2019 : Rendez-vous à l'Assemblée Nationale avec le député Pierre-Alain RAPHAN, rédacteur du projet de loi n°1602 « Améliorer le partage d'informations et de moyens au sein des organes déconcentrés des fédérations sportives » à Paris (75). Action de lobbying sur le certificat médical.

3. CNOSEF : Programme d'Accompagnement International des Fédérations 2019 (PAIF)

Le Président informe le Bureau Directeur que le dossier de demande de subvention dans le cadre du Programme d'Accompagnement International des Fédérations 2019 a été établi par le Trésorier et le DTN. Le dossier sera envoyé, dans les délais demandés par le CNOSEF, pour le 28/02/2019. La FFCO sollicite un montant de 3000 euros d'aide financière. Le Bureau Directeur en prend acte.

4. CNOSEF : Assemblée Générale extraordinaire du 19/03/2019

Le Président informe le Bureau Directeur de la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire du CNOSEF le 19/03/2019 à 17h00 à la Maison du Sport Français. Celle-ci a pour but l'adoption des statuts de la nouvelle Agence du Sport et la désignation des représentants du mouvement sportif dans le cadre tant de l'Assemblée Générale que du Conseil d'administration. Le Président indique qu'il participera à cette AG extraordinaire et le Bureau Directeur en prend note.

5. FF Triathlon : invitation à l'Assemblée Générale du 06/04/2019 à Tours (30^{ème} anniversaire de la FFTriathlon)

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier d'invitation à participer à l'Assemblée Générale de la FFTriathlon le 06/04/2019 à Tours. Du fait de la tenue ce weekend là des manifestations sportives nationales de la FFCO, il ne sera pas possible d'y répondre positivement. Le Président préparera une réponse d'excuse.

Le Bureau Directeur en prend note.

6. CNOSF : Report date de réunion des référents « Sentez-vous Sport »

Le Président informe le Bureau Directeur de la réception d'un courrier du CNOSF concernant le report de la date de réunion des référents « Sentez-vous Sport » du 17/03/2019 au 27/03/2019. Le Bureau Directeur mandate le Président, Michel EDIAR, pour être le référent « Sentez vous Sport » de la fédération. Il fera réponse à ce courrier.

7. CNOSF : Académie Internationale Olympique – Session Internationale Jeunes Participants et Educateurs 2019

Le Président informe le Bureau Directeur que l'Académie Internationale Olympique organise cette année à Olympie, en Grèce, une session Jeunes Participants et une session Educateurs. Celle-ci sollicite la proposition à l'ANOF (Académie Nationale Olympique Française) de candidats susceptibles de participer à ces sessions de conférences et d'échanges sur l'Olympisme, avec une mission de représentation de leur pays. Le Bureau Directeur décide de communiquer ce projet et cette recherche de candidats par l'intermédiaire de la LOC.

8. Courrier André LARMINACH : dysfonctionnement au sein du Comité départemental de Gironde en 2018

Le Président fait part au Bureau Directeur du courrier de M. André LARMINACH, ancien président du Comité départemental de Gironde stipulant un certain nombre de dysfonctionnements au niveau de ce comité. Après avoir étudié ce courrier avec attention, le Bureau Directeur constate que, d'après les procès-verbaux que la FFCO a reçus, l'assemblée générale 2018 et l'assemblée générale extraordinaire ayant conduit à la désignation d'un nouveau comité directeur en 2018 se sont tenus conformément aux statuts. Le secrétaire général s'assurera donc qu'il en a été de même pour l'assemblée générale ordinaire de 2019. Par ailleurs le Bureau directeur renouvelle sa confiance au délégué fédéral en charge de suivre la préparation de la Nationale Sud-Ouest de Juin 2019. Le Secrétaire Général répondra en ce sens à M. André LARMINACH

9. CNOSF : lancement des ateliers Cifre « Les Sciences au service de la performance sportive »

Le Président informe le Bureau Directeur du lancement des ateliers Cifre, consacrés au sport et à l'innovation, par l'ANRT, en partenariat avec le CNOSF et l'INSEP. En 2019, trois rendez-vous ont été fixés à Paris pour valoriser les recherches des doctorants Cifre et permettre ainsi aux fédérations d'améliorer la performance de leurs sportifs et pour promouvoir les échanges entre les acteurs de l'innovation et de l'économie du sport. Le Bureau Directeur en prend note.

10. CNOSF : Programme « Innovation Sport » - Plan d'actions 2019

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier du CNOSF visant à présenter les grandes orientations 2019 du Programme « Innovation sport » au service de la transformation numérique du mouvement sportif français. Dans ce cadre, il est décidé que le président, Michel EDIAR sera référent et fera réponse pour la réunion de lancement du réseau prévue le 7 mars prochain. Le Bureau Directeur en prend note.

11. WOD 2019 : courrier de demande de subvention du club 7807IF (GO78)

Le Président fait part au Bureau Directeur du projet d'organisation d'un évènement du GO78 lors des WOD 2019 et de leur demande de soutien financier. Thierry VERMEERSCH, étant en conflit d'intérêt, se retire de la discussion et de la décision.

Après discussion, il est proposé de modifier la politique d'aide pour les WOD et de verser une aide de 0,25 euros par enfant (dans la limite des fonds fédéraux alloués) si l'action WOD est pilotée par une structure FFCO (clubs ou structures déconcentrées). Le Bureau Directeur valide cette proposition et Valérie BERGER-CAPBERN fera réponse en ce sens au club GO78. Il est décidé également de communiquer cette possibilité d'aide financière pour les WOD dans la prochaine LOC.

12. Courrier André LARMINACH : demande de dénomination d'un Challenge Alain COURNUT

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier de M. André LARMINACH, sollicitant la dénomination « Challenge Alain COURNUT » pour le challenge des Ecoles de CO. Après discussion, il semble plus opportun de donner ce nom à un challenge régional. Le Secrétaire Général fera réponse en ce sens à M. André LARMINACH. Le Bureau Directeur en prend note.

13. Demande de changement de club d'Ivan HUGON du club 9109IF (COPS91) au club 7807IF (GO78)

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de la demande de changement de club d'Ivan HUGON du COPS91 au GO78, ainsi que de l'accord des deux présidents de clubs concernés. Michel EDIAR et Thierry VERMEERSCH, s'étant retirés du vote, le Bureau Directeur valide ce changement.

14. Projet européen Erasmus : suite à donner

Le Secrétaire Général fait part au Bureau Directeur du Projet européen Erasmus, projet de coopération à la formation reçu d'un club italien. Le Bureau Directeur prend note qu'une demande de précisions supplémentaires est nécessaire et le Secrétaire Général va répondre en ce sens.

15. Ressources Humaines FFCO : prime exceptionnelle pour les salariés

Le Secrétaire Général fait part au Bureau Directeur de la possibilité de verser une prime exceptionnelle exonérée de charges lors du premier trimestre 2019 dans le cadre des mesures gouvernementales annoncées par le Président de la République en fin d'année 2018. Au vu des possibilités financières actuelles, le Bureau Directeur valide le versement d'une prime exceptionnelle aux salariés de la FFCO.

16. Ressources Humaines FFCO : Caisse de retraite

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur qu'il a été alerté par le cabinet comptable quant à la caisse de retraite actuelle des salariés, l'IRCANTEC, différente de la caisse ARRCO/AGIRC. Dans un souci de clarification de cette situation, le Trésorier va prendre contact avec l'IRCANTEC pour plus d'informations. Le Bureau Directeur en prend note.

17. Relation avec l'ONF : courrier de Mme HAY pour l'Île de France Est

Le Secrétaire Général fait part au Bureau Directeur d'un courrier de Mme Hay, responsable ONF pour l'Île de France Est, qui souhaite avoir un contact avec la FFCO. Le Bureau Directeur prend acte de la nécessité de la recevoir et le Secrétaire Général proposera un rendez-vous avec celle-ci au siège de la FFCO.

18. Gestion des récompenses CNE

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur que dans le Règlement des Compétitions, il est notifié que l'on récompense le premier de chaque relais au CNE, or dans les faits, on récompense actuellement les trois premiers. La pratique n'étant pas conforme au Règlement des Compétitions, le Bureau Directeur souhaite que celui-ci soit modifié pour permettre la récompense des trois premiers.

19. Trophée de la Coupe de France des Clubs

Le secrétaire Général informe le Bureau Directeur qu'il n'y a plus actuellement de remise du trophée de la Coupe de France des clubs. Le Bureau Directeur mandate le Président pour se mettre d'accord avec le Président du club concerné pour la remise de ce trophée lors d'une manifestation nationale.

20. Déclaration des Pass'orientations : gestion des derniers retards

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des derniers retards de déclaration des Pass'orientations pour le CD42 et 3502. Il se propose d'appeler les retardataires pour un rappel. Le Bureau Directeur en prend note.

21. Convention B&B

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur du contrat annuel proposé avec le B&B Porte des Lilas et précise les modalités de celui-ci. Le Bureau Directeur valide ce contrat.

22. Contrat médecin et kiné et avenant biennuel sur tarifs vacances

Le secrétaire Général informe le Bureau Directeur du travail fait au niveau de la rédaction de contrats type annuel pour les médecins et les kinés des Equipes de France, ainsi que des tarifs de vacances. Après discussion, il est décidé que les vacances seront mentionnées en brut. Le Bureau Directeur en prend acte.

23. Fédération Française Retraite Sportive

Le DTN fait part au Bureau Directeur d'un contact pris par la FF Retraite Sportive auprès de la DTN, car celle-ci souhaite développer l'activité course d'orientation. Le Bureau Directeur est informé et prend note qu'une rencontre est prévue le 11/04/2019 à Lyon.

24. Information Service National Universel

Le DTN informe le Bureau Directeur de la mise en place du Service National Universel, à la suite de la réunion de travail au Ministère des sports à laquelle elle a été conviée. Treize départements pilotes ont été déterminés pour une mise en place du Service National Universel dès Juin 2019. Il y a une possibilité d'être contacté pour animer l'activité course d'orientation. Il est décidé de prévenir de cette possibilité via une communication dans la LOC nos structures et nos membres associés dans les départements pilotes. Le Bureau Directeur en prend note.



25. Charte des 15 engagements écoresponsables

Le DTN informe le Bureau Directeur d'un rendez-vous téléphonique prévu avec Jérémy Just (Consultant et chef de projet - Associé - Agence Relations d'Utilité Publique, L'agence de vos engagements) concernant la charte des 15 engagements écoresponsables, sur la production d'outils de valorisations des actions que les fédérations signataires mettent en œuvre, et ce qui dysfonctionne. Un point est fait avec le DTN sur des actions mises en place par la FFCO.

26. Budget

Le Trésorier propose au Bureau Directeur différents points à soumettre à la prochaine Assemblée Générale.

- Une augmentation du taux de base de 2 % : le Bureau directeur valide à l'unanimité
- L'affectation du résultat 2018, cumulé avec le report à nouveau : sur les 230 000 euros obtenus, 120 000 euros seraient affectés pour le nouveau site internet.
- Prévisionnel 2019 : le Trésorier présente ce budget prévisionnel actualisé 2019 au Bureau Directeur et informe que celui-ci va être envoyé aux membres du Comité Directeur pour un vote électronique.
- Nouveau modèle financier pour 2020 : après discussion et afin d'affiner ce nouveau modèle qui sera examiné lors de la prochaine assemblée générale ; il est décidé d'une réunion par téléconférence le vendredi 1^{er} mars à 19 h00.

Fin de réunion à 22h15

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

